



Catalogue des analyses - Laboratoire

Rubéole

Sérodiagnostic IgG et IgM

Informations générales

Examen

Renseignement téléphonique	021 31 44 107
Horaire de réalisation	Heures ouvrables du laboratoire
Analyse accréditée	OUI
Spécialité	<ul style="list-style-type: none">• Sérologie microbienne
Prescription	
Formulaire de demande	Numéro de commande 913346 Lien 060 - IMU - Examens sérologiques

Pré analytique

Prélèvement

Nature

- Sang veineux

Matériel standard

Quantité

1

Contenant

Tube 7.5 ml sérum gel



Monovette bouchon brun - N° commande : 732677

Matériel pédiatrique

Quantité

1

Contenant

Tube 4.9 ml sérum sans gel



Monovette bouchon blanc - N° commande : 510440

Matériel néonatalogie

Quantité

1

Contenant

Tube 1.2 ml sérum



Monovette bouchon blanc - N° commande : 734811

Contenant(s) autre(s)

4 Microtubes 0.3 ml sérum

Stabilité maximale avant envoi

Réfrigéré

Nuit et we

Traitement du prélèvement pour requérants externes

Préparation

Centrifuger durant 10 minutes à 2500G
Décanter le sérum, volume minimum : 2 ml

Conservation

4°C

Conditions d'acheminement

à T° ambiante
à -20°C si envoi >8 heures

Acheminement

Dépose des prélèvements

Réception des laboratoires

Site

BH18-100

AdresseBugnon 46
1011 Lausanne**Pneumatique**

439

Horaire d'ouverture de la réceptionLundi -> vendredi : 6h30 à 18h30
Samedi, dimanche et jours fériés : 6h30 à 14h00**Téléphone**

021 31 44 280

AstreinteEn dehors de ces heures, réception 24/24H par le personnel de garde
des laboratoires LCC-LCH**Site web**[Réception des laboratoires](#)

Analytique

Prestataire**Prestataire**

Laboratoire de sérologie (microbiologie)

Site

BH18-100

AdresseBugnon 46
1011 Lausanne**Tube pneumatique**

439

Horaire d'ouverture du laboratoireLundi -> vendredi : 8h00 à 17h00
Samedi, dimanche et jours fériés : fermé**Téléphone**

021 314 41 07

Astreinte

Microbio sérologie

Méthode analytique**Principe de la méthode**

- Chemiluminescence

Analyseur

LIAISON XL



Post analytique

Tarif

Tarif (CHF)

38.2

Condition(s) spéciale(s)

Supplément selon la liste des analyses facturables en sus